

Point 23 : Evolution de la conférence intercommunale du logement

Intervention : Nathalie BLIN (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

La loi ALUR rend maintenant obligatoire la mise en place d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL), Nantes Métropole avait déjà créé cette instance en 2013 mais la loi ALUR vient changer profondément la portée de cette conférence.

En effet, la CIL, initialement simple partenaire des communes et de la métropole pour débattre et donner des orientations sur la politique de peuplement des villes n'avait pas de caractère règlementaire. Désormais, la conférence fixera des objectifs en matière d'attribution et de mutations de logement sociaux, des modalités de logement des personnes relevant du droit opposable au logement, du relogement pour les projets de renouvellement urbain.

Ce lieu de gouvernance intégrera désormais, des associations (de locataires, d'insertion et des personnes exclut du logement) mais également les représentants des bailleurs sociaux présents sur la métropole.

J'attire votre attention sur ce point précis. En effet nous serons vigilants à ce que la gouvernance soit le reflet de la présence des acteurs sur le terrain. Un bailleur privé comme Logement France avec 19 logements dans l'agglomération ne peut avoir le même poids que Nantes Habitat et son parc de 22 000 logements, de plus les intérêts des bailleurs privés ne sont pas forcément compatibles avec les ambitions que nous devons porter en matière de mixité sociale.

La nouvelle Conférence Intercommunale du Logement doit nous permettre d'arriver à une politique de peuplement partagée par l'ensemble de nos 24 communes, telle que définie dans notre PLH afin de créer une véritable mixité sociale qui fait temps défaut aujourd'hui dans l'agglomération. L'objectif de ce brassage social est de construire une société plus humaine où toutes les personnes quelles que soient leurs catégories socioprofessionnelles, leur niveau de vie, leur origine ou leur culture cohabitent et se comprennent. A l'heure où le pire de la droite française revient en surfant sur les incompréhensions culturelles et religieuses, il est grand temps de mettre en œuvre le vivre ensemble sur tout le territoire.

Les élus communistes partagent les objectifs de cette délibération et la voteront mais restent vigilants quant au mode de gouvernance qui sera proposé afin que les bailleurs publics et les communes aient toute leurs place dans cette instance.

Je vous remercie de votre attention.